

Réunion du 07 Décembre 2021

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil vingt et un, le sept décembre 2021 à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence d'Alain LEGRAND, Maire, à la salle des fêtes (sanitaire COVID 19)

Etaient présents : Guillaume HAUCHARD, Florian BETTENCOURT, Patrice FOYER, Alexandre BRUBION, Marc CHEMIN, Eric DEPORTE, Marcel JOUEN, Noémie MAGLOIRE, Margot TERRIER,

Absents excusés : Christelle BALLETTTE-SOUBLIN, Jean-Claude BOUGUET, Adeline BARRE-GIBON, Sophie PELEAU, Dominique TOURLAMAIN

Absent : Néant

Procurations : Christelle BALLETTTE-SOUBLIN à Marc CHEMIN

Jean-Claude BOUGUET à Marcel JOUEN

Sophie PELEAU à Alain LEGRAND

Dominique TOURLAMAIN à Eric DEPORTE

Secrétaire de Séance : Margot TERRIER

Secrétaire Auxiliaire : Maïté BREUQUE

Le compte rendu de la précédente réunion ayant été joint à la convocation de celle-ci, aucune lecture n'est faite.

Le procès-verbal de la précédente réunion est à adopté à l'unanimité des présents

Délibération relative à la réfection des « Nids de Poule »

DEL 07-12-21/28

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le rapport de présentation exposé

Après en avoir délibéré, décide :

➤ **D'autoriser Monsieur/Madame le Maire à signer la convention de gestion de réfection des « nids de poule » et tous les documents s'y rapportant,**

- *Monsieur BETTENCOURT, informe Monsieur le Maire, que la route départementale 104 entre le hameau de Flamare et le carrefour de Bois-Himont à les bas-côtés en mauvais état, que les flaques d'eau se forment lors de fortes pluies que cette eau ne s'évacue pas dans les fossés, qu'il y a un risque d'aquaplaning, demande l'intervention du service voirie du département*

Point sur l'achat du matériel roulant

Monsieur LEGRAND, fait le point sur le nouvel achat et le prêt du tracteur par l'entreprise DUCASTEL.

- La tondeuse n'est pas frontale comme demandé dans le devis
- La lame à neige est trop lourde pour le tracteur en prêt

- Le levage n'est pas suffisamment haut pour vider dans la remorque
- La balayeuse n'est pas branchée pour le tracteur en prêt
- Le distributeur de sel n'a pas de prise pour le tracteur en prêt
- Toujours pas de carte grise, donc il est impossible de rouler avec ce tracteur en prêt sur la route, et est considéré comme tracteur de plaisance, donc pas de plaque en WW
- Monsieur GUERIN, des Ets ANSELIN est bien Président KUBOTA France
- Pas de cabine pour le nouveau tracteur, les agents ne travailleront pas lors de mauvais temps
- Les ETS ANSELIN refusent la vente de la remorque

Achat d'une remorque

DEL 07-12-21/29

Monsieur LEGRAND, laisse Monsieur HAUCHARD, le soin d'expliquer les devis pour cette acquisition.

2 devis sont présentés : Ets NION : 2 400 € TTC

Bm Remorque : 2 628,26 € TTC

Après discussion le conseil municipal accepte le devis des Ets NION pour un montant de 2 400,10 € TTC et charge Monsieur LEGRAND, Maire à signer les documents nécessaires à cette acquisition

Bulletin municipal

Monsieur le Maire propose que les associations remettent leurs articles à la mairie pour le 20 décembre 2021, 1^{ère} réunion pour la lecture avec la commission le 04 janvier 2022 à 18 h 30.

Concours des Jardins Fleuris 2021

Monsieur le Maire propose que la commission des jardins fleuris se réunisse le 17 décembre 2021 18 h 15, pour l'attribution des lots.

Vœux du Maire 2022 + remise des bons pour le concours des jardins fleuris et cadeaux pour les employés communaux

Vu la pandémie Monsieur LEGRAND annonce qu'il annule cette cérémonie qui était prévue le 09 janvier 2022.

Les bons d'achats pour les participants au concours des jardins fleuris seront invités le samedi 08 janvier 2022 à la mairie, ainsi que les employés communaux pour une cérémonie.

CONTRAT Sandra FOYER

DEL 07-12-21/31

Monsieur LEGRAND, Maire propose de renouveler le contrat de Mme FOYER Sandra en contrat à durée déterminée du 1^{er} janvier 2022 au 31 août 2022

A la majorité des présents le conseil municipal charge Monsieur le Maire de renouveler le contrat de Mme FOYER Sandra

Contrat & Règlement de la Salle des Fêtes

DEL 07-12-21/32

Monsieur le Maire expose ce qui suit : depuis la reprise des locations de salle, il a constaté que les locataires ne respectaient pas les lieux, et souhaite mettre en place une caution

Le conseil municipal adopte le règlement incluant le montant de la caution à 500 €. Ce règlement rentrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022 pour les nouveaux contrats

Bilan centre de loisirs 2021

DEL 07-12-21/33

Monsieur le Maire donne le bilan aux conseillers présents :

- ✚ **12 045.89 € (déficit)** / 195 enfants : **61.77 € / enfant**
- ✚ **Salaires +charges 2020 pour la préparation du centre : 1 623.89 € / 2 communes = 811.95 €**
- **Part de LOUVETOT : 61.77 € x 116 enfants = 7 165.32 € + 811.95 € = 7 977.27 €**
- **Part de Maulévrier : 61.77 € x 79 enfants = 4 879.83 € + 811.95 € = 5 691.78 €**

Et propose d'émettre un titre de recettes à la commune de Maulévrier-Ste-Gertrude pour un montant de 5691,78 €

Le conseil municipal valide cette proposition.

Dates d'ouverture du centre de loisirs pour l'année 2022

DEL 07-12-21/34

Après discussion le conseil municipal à la majorité des présents

Accepte les dates du **11 au 22 avril 2022**

Refuse l'ouverture à compter du vendredi 07 juillet 2022, et arrête les dates suivantes du **Lundi 11 Juillet 2022 Vendredi 29 Juillet 2022**

Tarifs Centre de Loisirs 2022

DEL 07-12-21/35

Suivant le courrier de la CAF, il est demandé d'établir plusieurs tarifs.

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants, et après discussion le conseil municipal à l'unanimité des présents accepte les tarifs comme suit :

TARIFS du Lundi 11 au Vendredi 15 avril 2022		
Du Mardi 19 au Vendredi 22 avril 2022 (semaine avec Jour férié)		
CENTRE DE LOISIRS (tarifs à la semaine pour Louvetot & Maulévrier-SteGertrude)		
	Semaine de 5 jours	Semaine de 4 jours
Tranche 1 quotient ≤ 350 €	40 €	32 €
Tranche 2 quotient de 351 € à 600 €	45 €	36 €
Tranche 3 quotient de 601 € à 850 €	50 €	40 €
Tranche 4 quotient ≥ 851 € et affiliation	55 €	44 €
Autres communes	70 €	56€
Veillée	4 €	4 €
Veillée + Nuit + petit déjeuner	8 €	8 €
Garderie (8 h à 9 h)	1,50 €	1,50 €
Garderie (17 h à 18 h 30)	2,50 €	2,50 €
Dépassement d'heure de garderie par quart d'heure	2 €	2 €

TARIFS du Lundi 11 au Vendredi 15 Juillet 2022 (semaine avec Jour férié)		
Du Lundi 18 Juillet au Vendredi 29 Juillet 2022		
CENTRE DE LOISIRS (tarifs à la semaine pour Louvetot & Maulévrier-SteGertrude)		
	Semaine de 5 jours	Semaine de 4 jours
Tranche 1 quotient ≤ 350 €	40 €	32 €
Tranche 2 quotient de 351 € à 600 €	45 €	36 €
Tranche 3 quotient de 601 € à 850 €	50 €	40 €
Tranche 4 quotient ≥ 851 € et affiliation	55 €	44 €
Autres communes	70 €	56€
Veillée	4 €	4 €
Veillée + Nuit + petit déjeuner	8 €	8 €
Garderie (8 h à 9 h)	1,50 €	1,50 €
Garderie (17 h à 18 h 30)	2,50 €	2,50 €
Dépassement d'heure de garderie par quart d'heure	2 €	2 €

Police Municipale

DEL 07-12-21/36

Monsieur le Maire expose ce qui suit : lors du 11 novembre un chien errant lui a été confié, il a appelé la gendarmerie, qui ne le prenait pas en charge, la police municipale ne s'est pas déplacée non plus. Il demande à ce que la Police Municipale se déplace sur la commune les dimanches et jours fériés.

Le conseil municipal après discussion et à l'unanimité des présents valide cette proposition.

Passage de la comptabilité M14 en M57

DEL 07-12-21/37

Monsieur le Maire informe qu'au 1^{er} janvier 2023, la nomenclature changera et suivant la trésorerie de Lillebonne conseille, de passer en M57 dès le 1^{er} janvier 2022. Après discussion le conseil municipal à l'unanimité des présents est favorable, Mme BREUQUE, Secrétaire de Mairie aura une formation avec COSOLUCE.

Ruissellement 1 route de Flamare

DEL 07-12-21/38

Monsieur le Maire expose ce qui suit : le service Voirie de Caux Seine Agglo demande au propriétaire du 1 route de Flamare de confirmer sa décision par courrier, Monsieur DUBEC confirme et accepte la mise ne place d'une bordure de 6 cm de hauteur avec 45 ° devant son entrée ainsi que la modification au niveau du dos d'âne.

Le conseil municipal après discussion valide à l'unanimité des présents.

Questions et informations diverses

- La cérémonie des vœux du Maire est annulée
- L'inondation du préau en juillet sera prise en charge à hauteur de 50 % par la caisse locale de Groupama.
- Le repas de Noël des écoliers se fera en 2 services le jeudi 16 décembre 2021

- La dotation de solidarité versée par Caux Seine Agglo se fera en 2 fois (novembre et décembre 2021) pour un montant de 7 197 €
- Chats errants hameau de Flamare, une convention est demandée à 30 Millions d'amis pour une campagne de stérilisation
- Le déploiement de la fibre optique a pris 6 mois de retard
- Un miroir est demandé à la sortie du carrefour de la sente de la Vierge/route du Bourg, pour un manque de visibilité car les voitures stationnées gênent la vue : Monsieur le Maire propose d'interdire le stationnement à la place située devant le poteau d'incendie, et cela permettrait de rendre la sortie de ce carrefour moins dangereuse, du fait qu'il n'y aurait plus de véhicule de stationné à cet endroit. Monsieur le Maire demandera conseil à la Police Municipale
- Le plan de sauvegarde sera obligatoire, l'agence de l'eau se propose de monter le dossier pour un montant allant jusqu'à 8 000 €. Vu le coût, Monsieur le Maire a demandé conseil à Caux Seine Agglo qui lui a communiqué le service auprès duquel Mme BREUQUE, devra prendre contact.
- PLUi : retardé
- Monsieur Jean-Marc DEMEULES demande une ou deux entrées charretières au niveau de la maison de la ferme 4 route de la brasserie, suite à la vente de ce bien. Le conseil municipal à l'unanimité des présents donne son accord, un retrait de 5 mètres par rapport à la route devra être respecté.
- Renforcement électrique hameau de Flamare vers le 17 janvier 2022
- Sono : l'ancienne est en panne, Monsieur le Maire a demandé un devis à GSA à Fréville le coût est de 1 729,20 € TTC pour équipement audiovisuel sans les enceintes, après discussion le conseil municipal à l'unanimité des présents accepte le devis et charge Monsieur le Maire de signer le devis.
- 1^{er} Mai 2022 : Monsieur le Maire propose de remettre les médailles et diplômes de médailles départementales régionales et communales aux agents communaux et élus. Monsieur Didier MARTIN, recevra la médaille communale, pour sa participation au CCAS.
- FC LOUVETOT : M. LEGRAND, Maire et Trésorier du FC LOUVETOT informe le conseil municipal que la trésorerie est limite qu'il a fait un don de 500 €, pour éviter que la commune alloue une subvention supplémentaire.
- Chemin de randonnée n°4: Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce dossier n'est toujours pas solutionné.
Monsieur HAUCHARD, informe le conseil municipal que Monsieur le Maire lui a adressé un courrier de mise en demeure pour remettre en état le chemin rural à sa place initiale (voir le cadastre) et pour le 15 janvier 2022.
Monsieur le Maire répond en précisant que ce courrier a été envoyé sur ordre de la police municipale
Monsieur HAUCHARD prendra rendez-vous avec la police municipale

Affiché le 14 décembre 2021

Le Maire

Alain LEGRAND